

Rapport du CA du 21/10/2021

En présentiel au siège du Baps asbl.

Sont présents : BB, IV, KH, MS, DB, KD; Début à 19h35.

1. Bienvenue par le président :

Kay souhaite la bienvenue à tout le monde pour ce premier conseil en présentiel.

2. Secrétariat

- Le conseil approuve le bulletin de vote pour l'AGM Ordinaire, avec comme date d'envoi le 26/10, date limite, date de la poste, pour le retour du 19/11.
- Le Yearbook 2021 sera confié à Jutta. Ilse va aider à la collection du contenu.
- Contrat Ricoh: nous allons demander une nouvelle offre sans la fonction A3, si elle est sans utilité pour nous, avec paiement cash, et contrat de maintenance. Bart fait de même de son côté chez Canon.
- Le conseil approuve le fait qu'il NE FAUT PAS ENVOYER de facture pour le transfert d'un poulain AVANT qu'il ne soit enregistré! Il faut rester diplomate avec le vendeur/éleveur, et ne pas le vexer. La communication doit être prudente et ne pas compromettre la vente si possible.
- Le mail de Vicky au sujet de ses jours de quarantaine va faire l'objet d'un réexamen par Bart.
- Marc attire l'attention du CA sur l'importance des documents de transfert de propriété, INDISPENSABLES pour toute vente, avec un exemple.

3. Trésorier.

- Les problèmes CBC sont d'après Bart résolus
- Il n'y a pas de remarques concernant les paiements. Il est vivement suggéré de terminer le dossier BK2021 avec Christine Jamar.

4. Show:

- BK 2022: Baps va demander l'affiliation pour le 27/28 Aout. Il est aussi envisagé une solution comme en 2021.
- Baps va affilier Brugge, 3/4 sept. Avec mention du caractère provisoire de la date, juste cette année, le premier W-E de septembre étant réservé aux Championnats Nationaux.

5. Divers:

- Réunion Ecaho: Kay en fait un résumé succinct. La conclusion est que l'Ecaho n'est plus qu'un organisme qui ne représente que lui-même et non pas ses membres.
- RJBVA: après un court débat, la question de donner l'ADN de nos chevaux aux propriétaires revient sur le tapis. Bart tout seul, défend le point de vue de Mme Vervoort que nous devrions donner l'ADN au propriétaire. Il ne se satisfait pas de la réponse de Waho sur le sujet.
- Les objections sont:
 - Waho précise bien qu'il ne faut d'AUCUNE MANIERE donner l'ADN au propriétaire lors de l'exportation d'un cheval. La seule façon de remplir cette condition est de ne pas les donner du tout.
 - Les propriétaires n'ont AUCUN usage de ce document. Il n'y a donc pas manque pour le propriétaire.
 - L'inventivité des marchands de chevaux est sans limite, des faux passeports sont p.ex. fabriqués, et stimuler celle-ci avec les tests ADN est inutile.
- K. Detailleur propose d'organiser un show récréatif, basé sur la bonne humeur et un peu d'éducation, strictement amateur et sans pression sur les chevaux. Il est accueilli avec enthousiasme. Il va soumettre le budget et une date. Une proposition est le couplage avec BK et expertise étalons.

6. Concours des éleveurs :

Diane pense avoir un petit concours en 2022; il ne sera pas couplée à une journée de l'endurance. Elle va se renseigner sur les options de locaux, une fois qu'elle aura une certitude de date. Le titre devrait intégrer International, donc ni Wallon, ni Flamand;

Le Président,

Le secrétaire,